

PROMOTION DU GENRE DANS LES
PARLEMENTS

EXPERIENCE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE
COTE D'IVOIRE



PRESENTATION

Madame YACE De Mel Laurette, Députée, membre de la
Commission Sécurité et Défense, Présidente de la Sous-
Commission « Sécurité »

INTRODUCTION- PRESENTATION DE LA SITUATION ACTUELLE

A l'issue des élections législatives de 2012 en Côte d'Ivoire, il a été constaté une représentation de 25 femmes sur 255 Elus, soit 9,8%.

Aussi, dans la désignation des membres des instances dirigeantes du Parlement, le constat est le suivant :

- 3 femmes sur 10 Vice-présidents ;
- 2 femmes sur 6 Présidents de Commissions.

Au plan général, il y a 10 femmes sur 200 Maires, résultats des dernières élections couplées Municipales, régionales, une seule (1) élue Présidente de Conseil régional.



Au niveau du Gouvernement, sur 36 Ministres, nous avons 5 femmes.

Cette présentation laisse apparaître une faible représentation des femmes aux postes électifs et nominatifs.

ACTIONS DES FEMMES PARLEMENTAIRES POUR L'AMÉLIORATION DE LA REPRESENTATION DES FEMMES

Il faut faire remarquer qu'au vu du faible taux de représentation des femmes dans les instances de prise de décision en RCI, plusieurs actions ont été menées en amont pour améliorer ladite représentation. Il s'agit :

- **De la prise de conscience des femmes Parlementaires de leur sous-représentativité au sein de l'institution.**

- **De la Création d'un groupe de réflexion :**

Les missions confiées au Groupe de réflexion ont été:

- de faire un récapitulatif des textes (lois et conventions internationales) allant dans le sens de la promotion des femmes dans les instances de prise de décision;
- de recenser toutes les déclarations et engagements des dirigeants (Président de la République et Président de l'Assemblée) pour la promotion des femmes.

- de répertorier toutes les organisations susceptibles de les aider à trouver les canaux pour améliorer la situation des femmes.

- **Du Passage en revue des textes, actions et discours-engagement des dirigeants en faveur de l'amélioration de la proportion des femmes dans les instances de prise de décision :**

Ce travail de recherche a permis de mettre au gout du jour les conclusions du sommet de Pékin de 1995 mais aussi et surtout des exemplaires des engagements du PR et du PAN de veiller au cours de leurs mandats à inscrire la promotion du genre dans toutes leurs actions.

Pour finir, le groupe a pu identifier les organisations susceptibles de mener à bien l'objectif d'une représentation plus importante des femmes dans les instances de prise de décision.

C'est dans ce cadre que les femmes parlementaires de Côte d'Ivoire ont sollicité l'UIP afin de les appuyer pour enclencher le processus.

Cette collaboration avec l'UIP a débouché sur l'organisation du 26 au 29 avril 2013 d'un séminaire d'information et de formation pour les femmes parlementaires de Côte d'Ivoire sur les droits des femmes et l'égalité des sexes à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire.

Ce séminaire a débouché sur l'élaboration d'un plan d'actions en 7 grands points appelés « objectifs prioritaires » avec des actions principales, des stratégies et l'identification de partenaires,

PLAN D'ACTION DES FEMMES PARLEMENTAIRES POUR LA PROMOTION DU GENRE

	OBJECTIFS	ACTIONS	STRATEGIES	PARTENAIRES
1	<p>Travailler en solidarité et concertation entre femmes Députés et avec d'autres femmes leaders</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la création d'un caucus de femmes parlementaires ; - l'initiation de mentorats de jeunes filles pour assurer la relève ; la conduite d'actions communes des femmes sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la solidarité entre femmes parlementaires en faisant fi des appartenances politiques ; - Impliquer et travailler avec les hommes pour avoir leur appui ; - Encourager d'autres femmes ou jeunes filles à s'intéresser à la politique par le mentorat ou le tutorat 	<ul style="list-style-type: none"> - UIP ; - Les Femmes leaders ; - Les hommes Députés ; - La Société civile, les ONG de lutte pour les droits des femmes et la parité hommes/femmes ; - Les experts en mentorat

2	<p>Renforcer la participation des femmes en politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La rédaction d'une proposition de loi sur le quota de femmes dans les instances de prise de décision ; - Un plaidoyer auprès des femmes pour les sensibiliser et les encourager à se présenter aux différentes élections ; - La demande au gouvernement de mettre en place un cadre réglementaire pour favoriser la prise en compte du genre dans les Partis politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation du pouvoir d'initier des lois ; - Le recours à l'expertise nationale et internationale sur les questions de la promotion du genre ; - L'élaboration d'un document de plaidoyer ; - La conduite d'un plaidoyer auprès du Président de l'Assemblée qui est déjà très sensible à cette question. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'UIP ; - Les experts ; - La plateforme des ONG ; - Le PAN ; - Les présidents de Partis politiques ; - Le gouvernement ; - La société civile et les groupements religieux.
---	--	---	--	--

3	<p>Renforcer le secteur de l'éducation dans la perspective de l'égalité</p>	<p>- Demander au gouvernement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mener des programmes de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes afin que les campagnes à leur endroit soient plus facilement porteuses ; * Renforcer la formation des jeunes filles déscolarisées, <p>- Sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les filles sur l'existence de centres de formation pour jeunes filles déscolarisées ; * Les parents, les enseignants et les chefs de communautés sur l'importance de scolariser les jeunes filles. 	<p>- Utiliser les prérogatives du contrôle de l'Assemblée en posant des questions au gouvernement et en l'interpellant sur la mise en œuvre de la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement primaire et secondaire</p>	<p>- Le gouvernement et le PR ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La société civile ; - Les ONG ; - Les syndicats d'enseignants ; - les leaders communautaires - Les Institutions internationales ; - Les leaders locaux
---	--	---	---	---

4	<p>Sensibiliser la population sur les droits des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de campagnes de sensibilisation auprès des femmes ; - La vulgarisation des conventions pour la promotion des femmes auprès des hommes, des femmes elles-mêmes, des jeunes, des leaders communautaires, des religieux et des auxiliaires de justice 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des leaders religieux et communautaires des partenaires dans la lutte contre les discriminations basées sur le genre et dans la protection des droits des femmes - Créer et rejoindre des groupes de pression ; - Inventorier des cibles à consulter dans le cadre de la réalisation des activités ; - Maitriser les instruments internationaux et régionaux ainsi que les politiques et lois nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Président de l'Assemblée nationale ; - Les institutions internationales - Les leaders communautaires et locaux ; - La société civile et les ONG.
---	--	--	--	--

5	<p>Veiller à la mise en œuvre de la politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnement du gouvernement sur la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'actions - Demander au Gouvernement de fournir des données statistiques ventilées par sexe ; - S'assurer que des allocations suffisantes soient allouées aux programmes du Gouvernement pour l'égalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Se positionner auprès du Gouvernement comme des interlocutrices privilégiées ; - Avoir des discussions de concertation préalables entre femmes parlementaires avant toute question ; - Maitriser les informations, instruments et lois protégeant les droits des femmes ; - Utiliser l'opportunité des discussions budgétaires pour appeler plus de financement ; S'allier avec les médias et groupes de pression. 	<ul style="list-style-type: none"> - Président de l'Assemblée ; - Gouvernement - Institutions internationale - Société civile, ONG ; Médias.
---	--	---	---	--

6	<p>Renforcer la participation des femmes aux processus de réconciliation nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller l'application et l'évaluation du plan d'action sur la mise en œuvre de la résolution 1325 ; - Organiser une rencontre avec des parlementaires d'autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> - - Suivre les travaux du mécanisme national pour la réconciliation mis en place - S'inspirer d'autres expériences parlementaires - Rendre les actions des femmes parlementaires visibles dans les médias et au sein de l'Assemblée 	<ul style="list-style-type: none"> - Président de l'Assemblée - Gouvernement - Intervenants du judiciaire - Société civile, ONG - Leaders communautaires - Leaders locaux - Médias

7	<p>Lutter contre les violences à l'égard des femmes, des filles et des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une loi-cadre sur la violence à l'égard des femmes, des filles et des enfants pour criminaliser ces violences - Mener des campagnes de sensibilisation de la population sur la gravité de l'acte 	<ul style="list-style-type: none"> - -S'informer sur les projets du Gouvernement - Utiliser l'UIP pour recourir à une expertise législative et un échange d'expérience avec d'autres parlementaires - Préparer un plaidoyer contre toutes les formes de violences y compris contre les mutilations génitales féminines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Président de l'Assemblée - Gouvernement - Intervenants du judiciaire - Société civile, ONG - Leaders communautaires - Leaders locaux Médias

ACTIONS POUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION

Les actions à mettre en œuvre pour réaliser le plan d'action sont :

- Création d'un caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire dont le processus de mise en place est très avancé :
- Elaboration d'une proposition de loi fixant quota des femmes dans les instances de prise de décision ;
- Sensibilisation du gouvernement et du Président de l'Assemblée nationale, de la société civile et des membres des communautés ;
- Sensibilisation des femmes à participer aux activités politiques ;
- Plaidoyer et lobbying auprès des Partis politiques et des Groupes parlementaires ;

- Exercice d'un contrôle strict de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre des politiques et programmes de promotion des femmes et notamment :
- La mise en œuvre du Document national de politique Genre adopté en 2009 ;
- L'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Mise en œuvre du fonds « femme et développement » pour assurer une autonomie financière aux femmes, ceci devant leur permettre de financer les campagnes aux élections ;
- Mise en place d'un fonds d'appui aux femmes en 2012 par la Première Dame qui a réussi à mobiliser en début de semaine une enveloppe de 4,8 milliards de FCFA pour le financement des projets des femmes ;
- Révision et adoption de textes favorables à la promotion des femmes ;
- Adoption d'un quota de femmes aux postes électifs et nominatifs.

De toutes ces actions, certaines sont en voie de concrétisation. Il s'agit au niveau du Parlement de l'inclusion des questions liées au Genre dans le Plan Stratégique 2012-2013 de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et dans le Plan de Travail de l'Assemblée Nationale (PTAN) 2013-2014.

Au niveau national et général :

- Assurer des parrainages de femmes pour permettre la continuité représentative ;
- Scolarisation, dans tous les domaines, des jeunes filles pour constituer un vivier de femmes leaders ;
- Au plan législatif, les femmes parlementaires doivent faire des lois par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

En conclusion, il est à retenir qu'en Côte d'Ivoire, les femmes ont décidé de prendre leur destin en main et se battre pour améliorer leur représentation dans les instances de prise de décision.

Nous restons persuader qu'avec les actions menées et celles à mener, les conseils et partage d'expériences reçus au cours de ce séminaire et bien d'autres rencontres, les choses vont s'améliorer très sensiblement encore que les hommes et les décideurs politiques sont très sensibles à la promotion du genre.



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION!**